

Proposition de courrier :

L'équipe de SVT
Du lycée....

Le 22/09 à

A Mme/M.les IA-IPR de SVT
Copie au doyen des IA-IPR
S/C du chef d'établissement

Objet : demande de report des nouvelles modalités des ECE de SVT

Nous, enseignant.es de SVT du lycée..... vous demandons de reporter les nouvelles modalités des ECE de SVT à une session ultérieure. En effet nous avons découvert les nouvelles modalités de ces épreuves, très différentes dans la forme et dans le contenu, seulement en juin 2022, nouvelles modalités censées être appliquées dès la session en mars 2023, alors que :

- Il n'a pas été possible d'anticiper et de préparer les élèves de 1^{ère} à ces nouvelles ECE, ils ont été formés sur les modalités anciennes. De plus, ces élèves ont connu 2 années de lycée assez compliquées à cause des différentes crises sanitaires.
- Pour les enseignant.es, aucune formation n'a été organisée l'an passé, (seuls un vademecum et/ou une visio ont été proposés, et tous les collègues n'y ont pas eu accès). Cette année, les formations sont prévues au plus tôt en novembre, ce qui laisse à peine un trimestre pour préparer les élèves.
- ¾ des sujets « spécimen » proposés sont inutilisables car portant sur des parties non exigibles au bac 2023
- Les modalités anciennes restent adaptées au « nouveau » bac.

La rentrée 2022 est la première rentrée « normale » et cet effort d'adaptation dans l'urgence est incompréhensible : ce nouveau format ne résulte pas de la nouvelle architecture du bac. Si évolution de l'épreuve il peut y avoir, elle doit être progressive pour être pertinente, comprise, et intégrée par les équipes.

Nous demandons donc que ces nouvelles modalités soient repoussées à une session ultérieure.

Nom Prénom	Signature